

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education
atteste que:

Monsieur : Lamine DAO

Né(e) le: 17/10/2008 à: Bla

Fils de : Madou DAO et de Aminata KONE

Académie : KAYES

Etablissement : LSYA

N°Place : 1140

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes

Mention : ASSEZ-BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 96691 / SE / 2025 / CNECE

Bamako, le 25/07/2025

Le Directeur,



Zeinou Aguisa MAÏGA

P.P.E.S.G

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

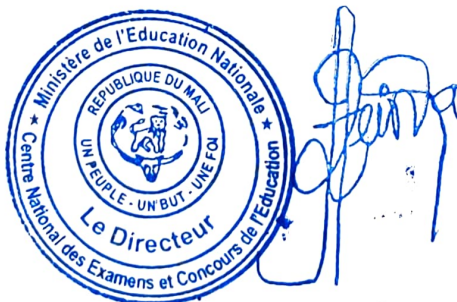
Un Peuple- Un But- Une Foi

ATTESTATION D'AUTHEENTICITE

Je soussigné, Monsieur le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education (CNECE) certifie que l'attestation du Baccalauréat **N°96691 / SE / 2025 / CNECE**, délivrée à monsieur **Lamine DAO** né le **17/10/2008** à **Bla** , est authentique.

L'intéressé a été déclaré **admis** à l'examen du Baccalauréat Malien de la session de **Juin 2025** avec la mention **ASSEZ-BIEN**, sous le numéro de place **1140**, au lycée **LSYA** de Kayes, de la série **Terminales Sciences Exactes**.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Bamako, le 25/07/2025
Le Directeur,

Zeïnou Aguisa MAÏGA
P.P.E.S.G